

Réunion laïque unitaire du 28 février 2019

- Compte rendu -

Ce compte-rendu est fait sous la seule responsabilité de la Fédération nationale de la Libre Pensée. Il a été, cependant, envoyé avant publication à tous les participants pour solliciter leur avis et, éventuellement, tenir compte de contre-indications éventuelles.

* * *

Présents : Fédération nationale de la Libre Pensée, Laïcité-Liberté, CNAFAL, Union rationaliste, Ligue de l'Enseignement, SUD-Education, Grand Orient de France, Ligue des Droits de l'Homme, Confédération Force Ouvrière, FSU et SNES, Mouvement de la Paix

Excusé et demandant à être tenu au courant : SE -UNSA

* * *

Christian Eyschen, vice-Président de la Libre Pensée invite **Georges Serignac** (1^{er} Grand Maître adjoint) du Grand Orient de France et **Michel Miaille** (Vice-Président chargé de la laïcité) de la Ligue de l'Enseignement de les rejoindre à la tribune. La coprésidente est donc assurée par ces trois personnes.



La Libre Pensée a pris l'initiative de cette rencontre, car elle ne peut se satisfaire de la division actuelle qui est la seule arme du gouvernement pour faire passer son projet néfaste. Elle a demandé à **Georges Serignac** du Grand Orient de France, un des initiateurs du second appel et à **Michel Miaille** de la Ligue de l'Enseignement, un initiateur du premier appel de venir à la tribune pour montrer la volonté de concorde laïque.

La Libre Pensée fait un rappel de la situation : le gouvernement a décidé une profonde révision législative de la loi du 9 décembre 1905 de Séparation des Eglises et de l'Etat. Selon les informations qui circulent, un tiers de la loi serait concerné. Cela concerne les Titres de la loi sur les Associations culturelles et sur la Police des cultes. Dans le même temps, le gouvernement assure vouloir ne pas toucher aux deux premiers articles qui assurent la liberté de conscience et la non-reconnaissance et financement des cultes.

Nous avons le précédent du *Régime de Vichy* et de ses modifications du 25 décembre 1942, qui ont gravement déstabilisé la loi de 1905 sans toucher à ces deux premiers articles. Ce n'est donc la garantie de rien du tout.

La Libre Pensée a été reçue récemment en audition à l'**Observatoire de la laïcité** où il a été indiqué que, vraisemblablement, le projet serait connu à l'automne. Ce qui nous laisse donc un peu de temps pour analyser, comprendre, préparer et agir pour la mobilisation nécessaire contre cette révision.

Michel Miaille de la LDE intervient pour expliquer tout le caractère de progrès démocratique qu'est la loi de 1905 qu'il faut défendre, car c'est une loi d'avenir. Elle est la solution à beaucoup de choses. Il faut discuter entre

nous pour préparer la mobilisation nécessaire. Nous avons aussi le temps pour bien analyser et discuter entre nous de nos accords et éventuellement d'approches différentes.



Georges Sérignac du GODF affirme son accord avec la Libre Pensée et avec l'analyse de Michel Miaille. Il faut se rassembler. Il faut s'opposer dans l'union à ce projet. Le GODF a participé au deuxième appel (dit des 113), mais il savait que nous nous retrouverions tous ensemble sur l'essentiel : il faut défendre la loi de 1905.

Jean-Marie Bonnemayre du CNAFAL, **Yves-Jean Gallas** du Mouvement la Paix, **Charles Conte** de la LDE, **Grégoire Frackowiak** du SNES et FSU, **David Gozlan** et **Jean-Sébastien Pierre** de la Libre Pensée interviennent aussi dans le débat.

Christian Eyschen fait une synthèse des propos tenus en indiquant que tout le monde est d'accord pour refuser ce projet de révision de la loi de 1905, que tout le monde est aussi conscient que l'union laïque doit être réalisée pour faire échouer ce projet s'il est maintenu, que le report annoncé à l'automne donne du temps pour expliquer et réunir le mouvement laïque pour une future mobilisation et pour confronter les points de vue et analyses.

La Libre Pense propose à la discussion une *Adresse pour défendre la loi de 1905* :

Confronté à une attaque qui se veut législative (celle du gouvernement) contre la loi de 1905, il ne doit y avoir qu'une seule réponse, celle du mouvement laïque dans son unité.

Il faut l'union du mouvement laïque pour défendre la loi de 1905.

Si le gouvernement ne renonce pas à son funeste projet, alors ne faudrait-il pas organiser une marche nationale unie à Paris pour défendre la laïcité et la loi de 1905 qui la fonde ?

Nous appelons les associations, les syndicats, les organisations de toutes natures, les militants de la laïcité à tous les niveaux : local, départemental, régional, national à agir ensemble pour cela.

* * *

Les participants qui interviennent sont favorables à une telle initiative dans son principe, mais comme il n'y a pas urgence, du fait du report à l'automne, il y a le temps pour bien en discuter et confronter les points de vue pour la nécessaire mobilisation qui viendra, si le projet est maintenu.

Il est donc convenu que la Libre Pensée rédige un compte-rendu (l'esprit, plus que la lettre, des interventions), l'envoi pour avis aux participants. Chacune des associations présentes discutent en son sein du contenu de cette réunion et des propositions faites et fera savoir son point de vue, notamment sur la rédaction des formulations à employer.

Paris, le 2 mars 2019